COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port, le 16/11/2026

« Aterla Nout Buro » : six mois d'études pour évaluer le potentiel du proxitravail dans l'Ouest

De novembre 2026 à avril 2027, le Territoire de l'Ouest lance « Aterla Nout Buro », une expérimentation dont l'objectif est de proposer une solution innovante aux travailleurs : le proxitravail, un réseau d'espaces de travail de proximité.

L'objectif : rapprocher le travail des lieux de vie, réduire les déplacements domicile-travail et améliorer la qualité de vie des Réunionnais.

Première intercommunalité ultramarine à expérimenter cette démarche, le Territoire de l'Ouest sera accompagné par le bureau d'études Relais d'Entreprises.



Une réponse au « coma circulatoire »

2h30. C'est le temps moyen passé chaque jour par les automobilistes dans les embouteillages à La Réunion et ça fait 25 jours par an !

Axes routiers saturés, pollution atmosphérique, qualité de vie dégradée … Chaque année, La Réunion compte 3200 automobilistes supplémentaires sur ses routes. Un accroissement qui renforce la congestion des axes routiers et impacte fortement les Réunionnais.

A travers son projet de territoire « Ouest 2040 », le Territoire de l'Ouest s'est engagé dans une démarche de développement durable et d'amélioration du cadre de vie de ses administrés.

Aujourd'hui, en déployant « Aterla Nout Buro », des espaces de proxitravail, la collectivité souhaite apporter une réponse concrète au « coma circulatoire », en rapprochant le travail des lieux de vie.

Du diagnostic à l'action

La première phase de cette expérimentation sera consacrée à l'évaluation du « gisement » de télétravailleurs et d'actifs cibles, puis à la cartographie des pratiques des employeurs et des initiatives de tiers-lieux existantes.

Dans un second temps, le Territoire de l'Ouest mobilisera les partenaires privés et publics pour engager la transition vers le proxitravail.

Enfin, une fois les futurs proxitravailleurs identifiés et les sites cartographiés, il s'agira de définir un modèle de gestion et d'engager l'exploitation.

Des avantages pour tous

Le Territoire de l'Ouest espère ainsi déployer un espace de proxitravail sur chacune des cinq communes. Ces espaces accueilleraient plusieurs proxitravailleurs jusqu'à trois jours par semaine.

Une alternative au travail, tout voiture et au télétravail qui a fait ses preuves. Aujourd'hui, 81% des utilisateurs des espaces de proxitravail affirment que le tiers-lieu a amélioré leur qualité de vie.

Pour les employeurs, cette solution présente aussi plusieurs avantages : Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), attractivité et rétention des talents, gain de productivité ou encore réduction des coûts immobiliers, voire, recettes pour les bailleurs.

Avec « Aterla Nout Buro », le Territoire de l'Ouest entend expérimenter une nouvelle façon de travailler, plus proche des lieux de vie, pour réduire les déplacements, favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, contribuer à un territoire plus solidaire, durable et mieux connecté aux besoins de ses habitants, relancer l'activité dans les quartiers….

« Aterla Nout Buro » vous intéresse ? Participez à l'enquête :

Vous êtes salarié du secteur privé ou du secteur public, résident dans l'Ouest :

➔ https://www.surveymonkey.com/r/BUROpop26

Vous êtes employeurs, DRH ou responsables RSE, vous avez des employés qui peuvent télétravailler ?

➔ https://www.surveymonkey.com/r/BUROemp26